



3 bonnes raisons de prendre rendez-vous !

→ Simple

Je demande un rendez-vous, en quelques clics, depuis mon espace en ligne sur www.urssaf.fr

🕒 Rapide et pratique

Je fixe la date et l'heure du rendez-vous. Je choisis également les modalités du rendez-vous : par téléphone, en visio ou en présentiel.

👤 Personnalisé

Mon conseiller a pu préparer mon dossier en amont. Il connaît mes besoins et m'apporte une réponse adaptée et complète.

Le rendez-vous, c'est l'assurance de votre satisfaction !

Votre Urssaf vous accueille sur rendez-vous
du lundi au vendredi
de 9h à 16h



Pour prendre rendez-vous :

www.urssaf.fr



Nos conseillers sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 17h :

Employeurs : 3957 *

Travailleurs indépendants : 3698 *

* service gratuit + prix d'appel



Pour nous écrire :

URSSAF – CNTFS Franche-Comté
TSA 41037
69833 SAINT-PRIEST CEDEX 9

 **Urssaf**
Franche-Comté

Je prends rendez-vous sur urssaf.fr



Pour toute demande de rendez-vous :

- » www.urssaf.fr
- » Rubrique « **Connectez-vous** »* :
Entrez votre **identifiant** (*Siret, adresse courriel ou n° de sécurité sociale selon votre profil*) et votre **mot de passe**.
- » Dans votre espace en ligne, rubrique « **Messengerie** » :
« Demander un rendez-vous »

* Si vous n'avez pas encore de compte en ligne :
Rubrique « **Créer votre espace** »

1 Connectez-vous sur votre espace en ligne.

Avec vous, agir pour une protection sociale durable et solidaire.

2

3

Précisez le motif de votre demande.

4 Choisissez le mode de rendez-vous souhaité (par téléphone, en visioconférence ou dans nos locaux). Et sélectionnez la date et l'horaire qui vous conviennent.

* Si aucun créneau horaire ne vous convient, nos services s'engagent à vous contacter sous 48h pour fixer un rendez-vous.

5